



Voisine mentalement aliener

Par **titi1234**, le **14/10/2010** à **13:59**

Bonjour,
ma voisine vient de divorcer et son mari est parti avec les enfants.
le problème c'est qu'elle complètement folle (elle dit que des extraterrestre lui parle a travers la tv , que son ex-mari est un clone , etc..) quand on essaye de parler avec elle son discours na aucun sens. elle est aussi violente elle a déjà battu son mari et a essayer de faire tomber le plombier par la fenêtre.
de plus elle a le gaz chez elle et elle toute seule ,on a peur qu'elle nous fasse sauter avec le gaz.

que peut-on faire?
a qui je peut signaler ce problème?

Merci par avance pour vos réponse.

Par **mimi493**, le **14/10/2010** à **16:20**

Oui au maire.

Par **titi1234**, le **15/10/2010** à **09:57**

Bonjour.

merci de m'avoir répondu si vite.

Est-ce que je doit envoyer au maire une lettre recommandée ou est-ce qu'une lettre simple suffit?
et est-ce que la signature de mes voisins serait un plus?

Merci.

Par **mimi493**, le **15/10/2010** à **13:35**

Commencez par y aller et expliquer la situation oralement.
Une lettre disant qu'une personne est folle peut finir en condamnation en diffamation.